

## Communiqué de presse

## Incendie de l'hôtel Lambert



### Contact presse

Département de l'information et de  
la communication  
01 40 15 80 11  
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale des Patrimoines  
Christine de Rouville  
christine.de-rouville@culture.gouv.fr

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

[www.facebook.com/ministere.culture.communication](https://www.facebook.com/ministere.culture.communication)

<https://twitter.com/MinistereCC>

Dans la nuit du 9 au 10 juillet 2013, un incendie s'est déclaré dans l'hôtel Lambert classé en totalité au titre des monuments historiques. Grâce à l'intervention des pompiers, sous la conduite de spécialistes du patrimoine, de nombreux décors remarquables ont cependant été sauvés, et plus particulièrement :

- les décors de la galerie d'Hercule de Le Brun,
- les décors de grisaille d'Eustache Le Sueur et de son école (murs et plafonds situés au 1er et 2ème étage de l'aile sur jardin),
- les éléments anciens des décors de la chambre des Muses et du cabinet de l'Amour et plus particulièrement le plafond de Simon Vouet et les voussures de François Perrier.

La préservation de ces décors s'explique notamment par la qualité des restaurations menées sur l'édifice ces deux dernières années, en particulier le renforcement de tous les planchers.

Le principal dommage causé par l'incendie concerne le cabinet des bains, chef-d'œuvre d'Eustache Le Sueur, détruit en presque totalité. L'étendue exacte des dommages subis par une partie de l'aile droite est, suivant les autorisations de sécurité accordées, en cours d'étude.

En revanche, rien ne subsiste de la couverture et de la charpente du bâtiment.

Le ministère de la Culture et de la Communication, particulièrement vigilant, a d'ores et déjà mis en place les premières mesures d'urgence telles que le travail de séchage des œuvres et, par sécurité, la mise sous étais de l'ensemble des décors.

Paris, le 18 juillet 2013